

# LE BUGEACOIS

N° 85 3EME TRIMESTRE 2016



## LE MOT DE LA REDAC

Après avoir relancé le site internet et en le rattachant au domaine portant le nom de la commune, après avoir amélioré le journal communal, plus complet, plus attractif, nous vous proposons un autre moyen de communication: le panneau électronique d'information.

Ce support vous donnera une information de proximité en temps réel, lisible et attractive, visant à faire mieux connaître aux citoyens les services qui leurs sont offerts, les événements de la vie locale, les mutations en cours et à venir.

Il est placé au centre du bourg, devant la Poste, avec qui nous avons passé une convention pour utiliser leur terrain.

L'achat du panneau représente un coût, mais il sera rapidement amorti du fait que la parution du journal deviendra bi annuelle vu que beaucoup d'informations seront diffusées d'une autre manière. La charte et les modalités d'utilisation, sont expliquées dans ce journal dans un article spécifique.

Par ailleurs, les informations affichées via le panneau sont également visibles par internet en se connectant sur le site de la commune, ou en téléchargeant l'application mobile « centolive » sur un smartphone.

Bonne lecture

## Un tour à Bugeat... à bicyclette...



*Pour débiter l'été, cette belle épreuve qu'est le tour de France (deuxième épreuve sportive mondiale) a traversé notre village décoré pour l'occasion avec des vélos fleuris ou peints.*



*Un égaré du peloton retrouvé le jour de la fête du village.*

## LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

Je tiens tout d'abord à souhaiter une bonne année scolaire aux élèves, collégiens, lycéens, étudiants ainsi qu'à leurs enseignants qui ont repris le chemin de l'école.

Comme il est de coutume en cette période de l'année, il convient de faire un bilan de la saison estivale : la fréquentation touristique semble avoir été satisfaisante, aux dires des professionnels de la commune, en juillet et en août : le passage du tour de France a eu certainement un effet positif sur la fréquentation.

Je tiens à remercier les différentes personnes qui se sont investies pour le fleurissement, largement apprécié et remarqué, pour l'animation, en particulier lors de la fête locale qui eut un grand succès, comme lors des différents concerts ainsi que du comice agricole, qui a réuni plusieurs centaines de personnes. Que tous les bénévoles des associations, en particulier du Comité des fêtes, employés municipaux, élus et particuliers qui ont donné de leur temps pour animer, fleurir, photographier et décorer (les vélos ont eu un grand succès et ont soulevé beaucoup de questions), soient grandement remerciés.

Les travaux de la rue du Pont des Rochers devraient être terminés d'ici à la deuxième quinzaine d'octobre.

La pose du panneau électronique d'informations a été effectuée le 13 septembre devant le bureau de poste.

Le projet des nouvelles toilettes publiques est en cours.

Enfin, quelques travaux de réfection de voirie vont être réalisés dans les prochaines semaines.

*Pierre FOURNET*

## SOMMAIRE

Page 2	Le mot du maire
Pages 3 à 5	Informations municipales
Page 5	Etat civil
Page 6	Les brèves
Page 7	Economie/Tourisme/Social
Pages 14 à 21	Les associations
Page 21	Le coin détente
Pages 22 à 23	Les Festivités automne/hiver
Page 24	Informations pratiques

### Ont participé à la rédaction de cette édition :

Michel COURTEIX , Patrick LAVAL, Jean Yves URBAIN

**Contact :** [journal@bugeat.fr](mailto:journal@bugeat.fr)

**Dir publication :** Pierre FOURNET, maire

**Tirage à 450 exemplaires**

*Il est possible de s'abonner au journal auprès de la mairie. La mairie le fait envoyer par La Poste au domicile de l'abonné. Le coût de l'abonnement annuel est modique et ne représente que les frais d'envoi.*

*Le journal est également téléchargeable par internet sur le site de la commune [www.bugeat.fr](http://www.bugeat.fr)*

*Bugeacoises et Bugeacois, amis de notre village, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert.*

*Les projets sont à déposer à la mairie*

*ou à envoyer à [journal@bugeat.fr](mailto:journal@bugeat.fr) Merci d'avance.*

---

## INFORMATIONS MUNICIPALES

---

### Conseil municipal du 27 juin (résumé, le PV est disponible sur le site internet)

#### ↳ Intercommunalité : arrêté de projet fusion-extension

Le Maire donne lecture du courrier du Préfet en date du 09 juin 2016

#### ↳ Choix du bureau d'études schéma directeur d'assainissement

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis le Conseil Municipal :

- prend acte du déroulement de la procédure de consultation des entreprises et approuve, pour la réalisation des travaux le choix de l'entreprise AEC pour un montant de 40.820,00 € HT  
- désigne le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorise à signer les pièces du marché de travaux.

#### ↳ Marché voirie 2016

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis le Conseil Municipal :

- prend acte du déroulement de la procédure de consultation des entreprises et approuve, pour la réalisation des travaux le choix de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 29.505,50 € HT  
- désigne le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorise à signer les pièces du marché de travaux.

#### ↳ Droit de préférence

Le Maire donne lecture du courrier de Maître CES-SAC-MEYRIGNAC en date du 20 juin 2016 concernant le droit de préférence dont la commune peut bénéficier en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts d'une superficie totale inférieure à quatre hectares conformément aux dispositions de l'article L.331.24 du Code Forestier

Le Conseil Municipal :

- n'entend pas se porter acquéreur des parcelles section A n° 670 et 674 et section D n°

212, 213, 1052 et 1054 pour un montant de 3.000,00 €uros

#### ↳ Vente tondeuse

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une personne désire acquérir la tondeuse dont la commune souhaite se séparer.

Le Conseil Municipal :

- accepte la vente de la tondeuse pour un montant de 100 €uros.

#### ↳ Vente tableau école

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une personne désire acquérir un tableau d'école dont la commune souhaite se séparer.

Le Conseil Municipal :

- accepte la vente du tableau d'école pour un montant de 100 €uros.

#### ↳ Utilisation du local technique du foyer rural par les associations

Le Maire informe que les associations peuvent être amenées à utiliser le local technique du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal :

- décide de fixer la participation à l'utilisation de ce local technique à 20,00 €uros à chaque utilisation.

#### ↳ Questions diverses

\* Alexandre CEPPE a trouvé un emploi. Son CAE prend fin au 31 juillet. Le Conseil Municipal donne son accord pour un nouveau recrutement de CAE.

\* Le Conseil Municipal ne donne pas suite pour l'instant à deux propositions de remplacement de coffret électrique et d'antenne émanant de l'entreprise BODET.

\* La Maison de Services au Public de La Poste ouvrira fin juillet. L'inauguration aura lieu en septembre. La convention sera signée le 07 juillet à 11 heures. (*ndlr voir l'article dans ce journal*)

\* Le Maire informe le Conseil Municipal que la négociation concernant l'acquisition des bâtiments de

l'EHPAD par le CCAS est en cours avec le propriétaire, Corrèze Habitat.

\* Rappel : 6 juillet : passage du Tour de France, 14 juillet : cérémonie à 11 h 30, 18 juillet : concert à

l'Eglise, 21 juillet et 18 août : marchés festifs, 25 août : balade en Corrèze, 2 septembre : Comice Agricole cantonal à BUGEAT.

## Conseil municipal du 26 août (résumé, le PV est disponible sur le site internet)

### ↳ Intercommunalité : arrêté de projet fusion-extension

Le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral en date du 09 juin 2016. Le Conseil Municipal :

#### **Par 6 voix pour et 4 voix contre**

- approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion la communauté de communes des Gorges de la Haute-Dordogne, de Val Plateaux Bortois, du pays d'Eygurande, d'Ussel-Meymac Haute-Corrèze, des Sources de la Creuse (département de la Creuse) avec extension aux communes de Bellechassagne, Bugeat, Chavanac, Millevaches, Pérols sur Vézère, Peyrelevade, Saint-Germain Lavolps, Saint Merd les Oussines, Saint Setiers et Sornac (*membres de la communauté de communes de Bugeat Sornac Millevaches au Cœur*), tel qu'arrêté par le préfet de la Corrèze par arrêté en date du 9 juin 2016 ;

- autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **Par 5 voix pour, 3 voix contre, et 2 abstentions**

- approuve le nom de Haute-Corrèze Communauté

#### **Par 7 voix pour, 2 voix contre, et 1 abstention**

- approuve le siège au 23 parc d'activité du Bois Saint Michel

#### **Par 7 voix pour, 2 voix contre, et 1 abstention**

- approuve les modalités de calcul du droit commun pour arrêter la composition du conseil communautaire

### ↳ Projet de jumelage

Projet avec la ville de FRIGILIANA en Espagne. Monsieur URBAIN Jean-Yves est chargé d'initier la mise en place du comité de jumelage.

### ↳ Indemnités du receveur municipal

Le Conseil Municipal, décide :

- de demander le concours du ou des Trésoriers de BUGEAT pour assurer des prestations de conseil et d'assistance budgétaire, économique, financière

et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an

- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à ou aux receveurs municipaux ayant exercés en cours d'année

- de lui ou leur accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires

- que ces indemnités seront attribuées à chaque trésorier et ce en fonction du temps où il aura eu la gestion du poste.

### ↳ Caution

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à une décision modificative pour le remboursement d'une caution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend la décision modificative suivante :

- compte 165 I R : 160,00 euros

- compte 165 I D : 160,00 euros

### ↳ Questions diverses

\* Samedi 17 septembre à 10 h aura lieu une réunion de travail sur le fonctionnement du Conseil municipal.

\* Le Comice Agricole a lieu le samedi 03 septembre à BUGEAT.

\* Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier concernant l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité apporte son soutien à l'Association Françaises pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes afin que soit réalisée une véloroute aménagée traversant le département de la Corrèze et passant par BUGEAT.

\* Le parcours de graciation d'Arvis deviendrait parcours de passion suite à la demande de labellisation, un mail sera fait à la Fédération de pêche pour explication.

\* Le Maire donne lecture de différents courriers concernant diverses nuisances et un problème d'eau.

\* Monsieur DESPROGES François prendra contact avec Monsieur COURTEIX Michel pour un parcours trail dans les Bois de Chaleix qu'il a présenté au Maire en présence de Monsieur MONPOIX de l'ONF.

\* Le Maire remercie les personnes du Comité des Fêtes et celles qui ont participé au fleurissement du village.

\* ALIAPUR sera sur le site pour l'élimination des déchets de pneus le 08 septembre.

\* Affaire POULAIN : procédure de comparution au Tribunal d'Instance le 17 octobre avec prise d'un conseil

\*Photovoltaïque sur Foyer Rural en projet.

---

## ETAT CIVIL

---

### Naissances :

- Le 08 Mai 2016 à Castres, de Noémie GISQUET, fille de Wilfried Gisquet et Céline Bourroux, petite fille de Mr Bourroux Roger et Mme Sylviane Faurie domiciliés au Massoutre.

- Le 06 juillet 2016 à Limoges, d'Antoine, Léon FOUJANET, fils de Guillaume et Myriam BARNABAS, petit fils de Pierre et Lucette BARNABAS de Bugeat et de Michel et Michelle FOUJANET de Treignac, premier arrière-petit-fils de Jeanne BARNABAS.

*Tous nos vœux aux nouveaux nés et toutes nos félicitations aux heureux parents.*

### Mariage

- Le 2 juillet de Pauline FOURNET, fille de Jean-Luc et Marie-Claude, demeurant rue des Chenaux et de Justin URBAIN originaire de Peyrelevade. Le couple est installé à Clermont-Ferrand.

*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.*

### Décès :

- Le 12 juillet de **Pierre DARLAVOIX** âgé de 91 ans, domicilié rue des trois ponts, ancien facteur qui a fait toute sa carrière à Bugeat où il était facteur à pieds puis à bicyclette puis en voiture. A l'heure de la retraite, ce passionné de jardinage a en outre assuré les relevés pluviométriques pour Météo France. C'est une figure sympathique de notre commune qui disparaît.

- Le 17 juillet, de **Yvonne BOURG** née FOURNIAL âgée de 87 ans. Native de Chamberet, Yvonne était devenue Bugeacoise de par son mariage avec Jean Bourg. Elle a su être une commerçante attentive et compétente dans la boucherie de la rue de la Liberté. Mère de cinq enfants, elle avait eu la douleur de perdre l'un de ses fils Christian voilà 4 ans.

- Le 3 août de **Camille NIEDERMULLER** née Vallon, âgée de 91 ans. Venue à Bugeat comme employée à la charcuterie Bourg, elle y a rencontré Bela qui est devenu son mari en 1952. Le couple a eu 3 filles. Elle a travaillé durant de nombreuses années en cuisine au service de la collectivité faisant preuve de beaucoup de dévouement. Sa passion pour le jardinage faisait de sa maison de la rue Nationale l'une des mieux fleuries de Bugeat.

*Nos sincères condoléances à ces familles éprouvées.*

*Nous rappelons que tout évènement de l'état civil peut être mis dans le journal « le Bugeacois » à la demande des intéressés, en faisant passer à la mairie par mail ou par courrier le texte désiré. Il en est de même pour les succès aux examens.*

## Panneau électronique d'informations

Une charte d'utilisation de ce media de communication a été rédigée, disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie. Les informations qui seront diffusées par l'intermédiaire du panneau seront ouvertes aux associations locales, au centre sportif, à l'office de tourisme et bien sur à la mairie.

En seront écarté(e)s :

- les annonces relatives aux activités que les associations proposent à leurs propres membres et aux réunions de leurs instances statutaires (sauf les AG),
- les messages à caractère personnel, politique, syndical, confessionnel, commercial ou publicitaire,
- les informations qui ne concernent pas directement la vie de la commune,
- toute forme d'expression incompatible avec les valeurs républicaines, contraire aux bonnes mœurs

et/ou susceptible de troubler l'ordre public.

La transmission des messages à publier se fera au moyen d'un formulaire à transmettre à la mairie. Les modalités sont précisées sur le site internet de la mairie



Panneau en place. Le logo lumineux de La Poste sera ajouté prochainement, ainsi qu'une protection au pied du panneau.

## Cinéma

Séances organisées par CINE PLUS en LIMOUSIN, avec le soutien des municipalités.

- Mercredi 5 octobre 2016 Bienvenue à Marly-Gomont

Comédie dramatique de Julien Rambaldi

- Mercredi 19 octobre L'âge de glace : les lois de l'univers

Film d'animation de Mike Thurmeier

## Aide aux déficients visuels ou dans l'incapacité de lire

La bibliothèque sonore de Brive fait connaître son activité consistant à fournir des livres enregistrés sur CD (par des donneurs de voix bénévoles). Plus de 5000 titres sont disponibles, gratuits, et envoyés gratuitement par La Poste.

Contactez la bibliothèque sonore de Brive pour demander un catalogue et obtenir les informations nécessaires :



*Bibliothèque Sonore de Brive*

*Maison du bénévolat 10 bd Marx DORMOY*

*BP 70075 19102 BRIVE CEDEX*

*Tel 05 55 17 94 98 [www.bs19.fr](http://www.bs19.fr) [19b@advbs.fr](mailto:19b@advbs.fr)*

## Jumelage

Lors du dernier conseil municipal, le pilotage de la constitution d'un comité de jumelage a été confié à Jean Yves URBAIN. Le village pressenti étant Frigiliana en Andalousie (Espagne), un premier échange devrait avoir lieu à l'occasion de leur fête en mai 2017, suivi d'un accueil de notre part lors de la fête de Bugeat du mois d'août. La mairie communiquera sur les modalités de ce voyage. Les personnes intéressées peuvent dès à présent réserver ces dates et se faire connaître.

---

Welcome at Bugeat

---

Après vous avoir présenté Yvan, Australien venu s'installer à Bugeat (N° 81), Stéphane et sa passion pour les loutres (N° 82), Christophe venu du Ch'nord pour vivre et travailler à Bugeat, nous vous présentons Carole, Anglaise, venue s'installer chez nous en 2011 et qui tient une chambre d'hôtes qui fait connaître notre bourg et la Corrèze à beaucoup d'étrangers.



I fell in love with France when, aged 12, I went on a school vacation to Paris and Brittany, and said to myself, "one day I will live in France", and now I do!

We chose the Corrèze because of the scenery and authentic way of French life. We enjoy the slower pace of life, the peace and village life. We opened our Chambre d'Hôte "L'Ancienne Poste", in 2011. We renovated the old village post office, installed private bathrooms in each room, whilst still retaining the character, history and charm of the building. We have welcomed guests from as far as Iceland and Thailand. We receive many guests, mostly French, who are discovering La Belle Corrèze. We open all year except for two weeks when we visit family in the UK. My friends and family visit often as they too enjoy the charm of the Corrèze.

We came from the North of England, near Manchester, Andrew is a Emergency Medical Technician in the UK and I worked in the transport industry and latterly qualified as a teacher of Social Sciences. We decided to change our lives and made the big move!

We have just acquired another little dog from England, called Ruby, she is a good friend for Belle, so we have plenty to do.

The doors of "L'Ancienne Poste" are always open if you would like to visit and have an English cup of tea, or French coffee, of course!

Hope to see you soon  
Carole & Andrew

*Je suis tombée amoureuse de la France, quand, à l'âge de 12 ans, j'ai fait un voyage scolaire à Paris et en Bretagne, et je me suis dit « un jour je vivrai en France », et aujourd'hui ... je le fais.*

*Nous avons choisi la Corrèze à cause de ses paysages et de l'authenticité de la façon de vivre à la Française. Nous apprécions le rythme plus lent de la vie et la vie paisible de village. Nous avons ouvert notre chambre d'hôte « l'ancienne poste » en 2011. Nous avons rénové le vieux bureau de poste de village, nous avons installé des salles de bains privées dans chaque chambre, tout en conservant son caractère, l'histoire et le charme de cette maison. Nous avons accueilli des invités venant d'aussi loin que d'Islande ou de Thaïlande. Nous recevons beaucoup de clients, la plupart Français, qui ont découvert la belle Corrèze. Nous ouvrons toute l'année, excepté 2 semaines où nous allons rendre visite à notre famille au royaume uni. Mes amis et ma famille nous rendent souvent visite parce qu'ils apprécient eux aussi le charme de la Corrèze.*

*Nous sommes venus du nord de l'Angleterre, près de Manchester; Andrew est un technicien médical urgentiste au royaume uni, et je travaillais dans l'industrie du transport, puis récemment comme enseignante en sciences sociales. Nous avons décidé de changer nos vies et de faire le grand saut !*

*Nous venons tout juste d'acquérir une autre petite chienne d'Angleterre, nommée Ruby, c'est une bonne camarade de Belle, ainsi nous avons beaucoup à faire. Les portes de « l'ancienne Poste » sont toujours ouvertes si vous voulez visiter et boire une tasse de thé Anglais, ou une tasse de café Français, bien sur !*

*En espérant vous voir bientôt.  
Carole et Andrew*

*(traduction par la rédaction)*



## Bienvenue à Bugeat

Dans la même veine, voici le témoignage spontané d'un groupe de vacanciers devenus amis, qui aiment se retrouver à Bugeat, et qui ont souhaité l'exprimer.



Que dire de plus ?

*Il fait bon vivre à Bugeat !*

*Dans la soirée du samedi 13 août 2016, les habitants des chalets des Trois Ponts se sont réunis en une joyeuse assemblée sur le parking dominant la voie ferrée, en haut de l'impasse du Courcelage, à Bugeat -*

*Venant de diverses régions de France, tous ces passionnés de la Corrèze, de ses superbes paysages et de calme exceptionnel qui en émane, ont partagé, comme chaque année depuis 2008, un repas empreint de la plus chaleureuse convivialité.*

*Heureux de séjourner très souvent en ces lieux, et formant un groupe d'une parfaite cohésion, ces nouveaux Bugeacois de cœur participent avec enthousiasme à la vie du Bourg, à la fréquentation de ses commerces, et s'adonnent à toutes les joies de la randonnée.*

*Oui, vraiment, il fait bon vivre à Bugeat !*

*Philippe Gallot*

*Cette rubrique dans notre journal donne la parole à des personnes venues s'installer à Bugeat. Si elles ne sont pas francophones, elles pourront donner, dans leur langue maternelle leurs impressions sur notre village ou sur notre région. Ce sera par ailleurs un moment d'ouverture culturelle pour beaucoup de nos lecteurs.*

## MAISON de SERVICES AU PUBLIC

La commune de BUGEAT a signé une convention avec LA POSTE dans le cadre de la création d'une maison de services au public.

Dans le préambule à la convention LA POSTE rappelle :

*« Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité, l'Etat s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement de maisons de services au public. Aussi, il a fixé en 2015 un objectif de 1000 maisons de services publics en activité pour la fin 2016.*

*L'objectif « 1000 maisons de services publics » fait pleinement écho aux engagements pris par La Poste au titre du Contrat d'Entreprise 2013-2017 et du Contrat de Présence Postale Territorial 2014-2016.*

*Ces contrats rappellent la nécessité pour La Poste d'adapter son réseau de points de contact pour répondre aux besoins des populations desservies à travers notamment la mutualisation de services au public incluant l'offre postale, dans le respect des principes fixés dans la loi 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, dans la loi 2005-516 du 20 mai 2005 relative à la régulation des activités postales et dans la loi 2010-123 du 19 février 2010 relative à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales.*

*La Poste s'est ainsi proposée pour accueillir des maisons de services publics au sein de certains de ses bureaux de poste situés en territoires ruraux et de montagne, d'ici fin 2016.*

*Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département, les Maisons de services au public ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils*

*numériques.*

*Les Parties ont envisagé la création d'une maison de services au public dans le bureau de poste de la Corrèze à BUGEAT »...*

La maison de service au public a pour partenaires **LA CPAM DE LA CORREZE, POLE EMPLOI , LA MSA DU LIMOUSIN, LA COMMUNE DE BUGEAT, LA SNCF.**

### Extraits de la convention :

*«... La Poste met à disposition du public au sein du Bureau un îlot « services au public » aménagé et dédié à la consultation des services en ligne des Partenaires (ci-après « l'Îlot numérique »).*

*L'Îlot numérique est équipé d'un bureau, de deux chaises et d'un paravent permettant de le distinguer du reste du Bureau.*

*Il est également équipé de supports permettant d'afficher la documentation fournie par les opérateurs dans la salle du public.*

*L'équipement informatique comprend un ordinateur ou équivalent avec liaison Internet haut débit et prise USB ainsi qu'une imprimante/scanner multifonctions.*

*Le personnel du bureau accueille, oriente, accompagne et aide le public dans ses démarches, via principalement les services en ligne des différents partenaires.*

*Dans ce cadre, le personnel du Bureau :*

- *Donne des informations d'ordre général sur les Partenaires (offres et services rendus, agence/bureau le plus proche, horaires d'ouverture...),*
- *Remet les supports de communication mis à disposition par les partenaires,*
- *Aide à la compréhension des documents mis à disposition du public par les Partenaires,*



- *Accompagne le public dans l'utilisation des services en ligne (aide à la navigation, le cas échéant aide à la création de compte ou à l'utilisation d'outils de simulation ou d'inscription, ...),*
  - *Aide à la constitution de dossiers simples (complétude du dossier, informations d'ordre général sur les modalités de dépôts...),*
  - *Facilite la relation à distance entre le public et les Partenaires via la mise à disposition d'une tablette au guichet permettant :*
  - *aux Partenaires d'effectuer des rendez-vous en visioconférence avec le public,*
  - *ou au public d'utiliser certains services en ligne nécessitant une utilisation prolongée (supérieure à 30 minutes et dans la limite d'une heure).*
- La tablette sera mise à disposition du public sur rendez-vous au guichet et utilisée dans un espace fermé du Bureau,.... sous réserve de la disponibilité*

*de la tablette et de l'espace... »*

La commune se félicite de ce partenariat innovant qui permet à notre bourg de conserver une amplitude d'ouverture minimale de son bureau de Poste, ainsi que l'accès à des services qui tendaient à se réduire, voire à disparaître.

C'est également grâce à ce partenariat que nous avons pu poser le panneau électronique d'informations municipales à l'endroit le plus pertinent en terme de visibilité.

Les dates de formation du personnel ainsi que celle de l'inauguration ne sont pas encore connues mais devraient intervenir rapidement, toutefois le système fonctionne déjà et tout un chacun peut se rendre à La Poste pour consulter ou utiliser les sites internet des différents partenaires.

## **CENTRE SPORTIF Espace 1000 sources**

La saison estivale a été marquée par une météo exceptionnelle et très agréable pour l'ensemble des groupes accueillis au centre cette saison. Les trois mois d'été constituent une période d'activité forte avec une diversité de disciplines et de publics particulièrement intéressante.

Ainsi, l'EMS a reçu des clubs sportifs professionnels, des centres de loisirs, des centres d'accueil de personnes handicapées, des camps basket ou rugby, la Fondation Pompidou encadrée par les Stations Sport Nature, des séminaires ou journées de formation avec le PNR ou encore Engie...

Le mois de juillet était plus particulièrement inscrit sous le signe du rugby. Du côté des pros, Le CAB a ouvert le bal en début de mois, suivi une dizaine de jours plus tard par le SU Agen, puis Provence Rugby. L'entraînement dirigé qui a eu lieu entre l'équipe de Limoges (USAL) et Provence Rugby a attiré quelques amateurs du ballon ovale. Le pôle Espoirs d'Ussel était aussi présent dans le cadre d'un stage de trois jours. Le CAB Association,



emmené par M. Duboisset, a proposé deux stages rugby fort appréciés des jeunes.

Pour autant, les autres sports n'étaient pas en reste. Le football a été dignement représenté par l'US Fleury-Mérogis. Comme chaque année, les stages organisés par le District de football de Corrèze ont aussi rencontré un franc succès. Le club de gymnastique de Bailly-Val d'Europe, présent une semaine sur le Plateau, est enfin un utilisateur fidèle des installations.

Les centres de loisirs de Naves et de St Augustin, la mairie de Champigny ont également organisé des séjours à destination des jeunes qui ont apprécié la diversité des installations, le cadre de verdure, ainsi que les lacs de Viam et de Treignac particulièrement agréables en période de forte chaleur. L'ODCV 19 a pour sa part organisé une semaine très réussie sur la thématique des activités cirque. Séjour de bon augure avant la mise en place de séjours scolaires en partenariat avec Bugeat!

Le mois d'août a été marqué par la venue de l'équipe du CSP Limoges et de son nouvel entraîneur Dusko Vusojevic. Les deux camps basket organisés par le comité départemental de Corrèze ont été l'occasion pour de jeunes joueurs de croiser des pros, ce qui ne manquera pas de susciter des vocations.

Le comité départemental de judo a effectué son stage de rentrée en fin de mois, afin de bien préparer

la saison des meilleurs athlètes du département. Le rugby était enfin représenté par les clubs de Tulle, de Dampniat, d'Objat, ainsi que par le comité territorial du Limousin, présent sur deux jours. Le Comité d'Auvergne de Rugby a enfin découvert le site pour le plus grand plaisir de son équipe d'Handi-rugby!



Les clubs de basket de Tulle, le Tulle Foot Corrèze, la GRS Paris-Centre et le SDIS 19 viennent enfin compléter la liste des utilisateurs estivaux de nos installations.

L'EMS est aussi un lieu adapté pour accueillir un public de personnes handicapées. Un groupe, encadré par l'association Croc la Vie, partenaire de longue date du centre, a en effet été hébergé pendant trois semaines à Bugeat.

La Fondation Pompidou qui fait appel à la Station Sport Nature de Treignac pour assurer l'encadrement, organise aussi un séjour de 3 semaines au centre pour ses jeunes, leur permettant ainsi de bénéficier d'un vrai cadre de vacances, tout en découvrant nombre d'activités sportives ou culturelles encadrées.

L'EMS a donc connu un été riche en événements et en péripéties! Et que dire des JO qui nous ont fait vibrer avec les résultats exceptionnels de l'Équipe de France de Boxe, ramenant 6 médailles dont deux en or! Rappelons que tous les médaillés étaient en préparation à Bugeat début mars et que la convention qui lie la Fédération Française de Boxe, le département de la Corrèze et le centre a été renouvelée pour la prochaine olympiade. Espérons que ces excellents résultats de la boxe inciteront d'autres sportifs à venir prochainement découvrir notre belle région!

Retrouvez notre fil d'actu sur notre page Facebook: Espace 1000 Sources, Centre Sportif Alain Mimoun ou sur le site du centre [www.espace1000sources.fr](http://www.espace1000sources.fr).

## Des nouvelles du Judo Club:

Les cours de judo ont repris le **jeudi 8 septembre de 17h15 à 18h pour les 4-6 ans et de 18h à 19h30 pour les 7 ans et +**. Johann sera présent pour assurer l'encadrement des cours. La self-défense a repris le **vendredi 9 septembre, de 19h à 20h30**. Venez-nombreux!



Le club a participé par ailleurs au **Forum des Associations** du 24 septembre au Centre sportif.

## CENTRE DE JEUNESSE ENFANCE LOISIRS (Millevaches au coeur)

### Centre animation et loisirs, ouvert aux enfants

Belle et chaude saison d'été au centre d'animation Millevaches au Cœur !



Les enfants se sont retrouvés nombreux pour participer aux activités proposées par le centre de loisirs : baignades dans les petits lacs ombragés de Tarnac et Sornac, pêche à l'écrevisse, jeux de piste « découverte » à travers nos villages, journées au Parc Naturel Régional de Millevaches,

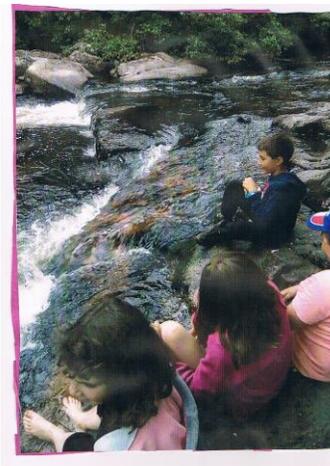
balades contées, journées inter-centres avec Chamberet, Eygurande-Merlines soit au centre sportif de Bugeat, soit sur le massif des Agriers, pique-niques animés en sous-bois ou près des rivières, bref un été ensoleillé et plein de joie de jouer ensemble !

Un partenariat actif entre le centre d'animation et différentes institutions locales, comme les offices de tourisme de Sornac, Meymac et Bugeat, le Pays d'Art et d'Histoire de Haute-Corrèze-Ventadour, le musée Marius Vazeilles, le centre sportif de Bugeat, le PNR, l'association Cadet-Roussel de Faux la Montagne et l'association de pêche de Sornac, nous a permis de découvrir le territoire de notre canton d'une façon ludique en même temps que pédagogique et sportive. Et bien que nous n'ayons pas pu participer avec l'association ADAES de Limoges à la veillée aux étoiles sur le Mont Bessou à cause de la météo pluvieuse, nous remercions le village de

Bonnefond de nous avoir accueillis la semaine suivante pour l'observation de son ciel étoilé.

La biscuiterie de Faux-la-Montagne avec ses délicieuses créations de biscuits maison, la boulangerie de Bugeat et sa boîte de viennoiseries tous les mercredis, la supérette 8 à huit et son plateau de fruits de saison mûrs chaque semaine, la boucherie Bourg et ses poulets croustillants pour les pique-niques ont contribué à faire de nos repas des moments presque... gastronomiques !

Avec la rentrée, les activités périscolaires et celles du Centre Social vont bientôt reprendre. Beaucoup d'ateliers seront proposés aux enfants ainsi qu'aux familles. Le programme de ces ateliers sera disponible dès le 28 septembre. Vous pourrez également trouver le programme de l'accueil des mercredis de septembre et octobre sur le site internet de la communauté de communes Bugeat-Sornac



<http://www.millevachesaucoeur.com>

Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre sympathique équipe en tant qu'intervenant bénévole, soit que vous ayez un talent à faire partager aux enfants, soit que vous ayez une heure ou deux à leur consacrer sur les temps périscolaires, nous vous invitons à prendre contact avec Nadège au 09 64 15 13 55.

Toutes les propositions seront les bienvenues !

### Centre social, ouvert à tous, enfants et adultes

Le centre social de Millevaches au cœur a pour vocation de proposer des conférences, des formations (langues par exemple), du sport etc...

Sur trois communes, vous trouverez un lieu d'accueil et une personne pour vous renseigner sur les services du centre d'animation.

#### **Sornac**

A la maison du département

Les jeudis et vendredis

9h à 12h – 14h à 15h30 – 16h45 à 17h45

05 19 07 81 68

[pjanims@millevachesau-coeur.com](mailto:pjanims@millevachesau-coeur.com)

#### **Bugeat**

Au centre d'animation

Les lundis :

14h à 15h30

Les mardis, jeudis et vendredis :

9h à 12h – 14h à 15h30 – 16h45 à 18h30

09 64 15 13 55

[pjanimb@millevachesau-coeur.com](mailto:pjanimb@millevachesau-coeur.com)

#### **Peyrelevade**

A la maison des associations

Les mardis : de 17h30 à 19h

Les vendredis : 9h à 12h

06 75 95 22 54

[pjanimp@millevachesau-coeur.com](mailto:pjanimp@millevachesau-coeur.com)

Les permanences itinérantes :

Une fois par semaine, les agents des centres sociaux vont à votre rencontre : marché, mairie, école. A votre écoute, c'est l'occasion de faire part de vos attentes et besoins.



---

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

---

Les articles sont fournis par les responsables des associations

**COMITE DES FETES** adresse courriel : [comitedesfetes@bugeat.fr](mailto:comitedesfetes@bugeat.fr)

Les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous. Le Comité des fêtes souhaite une bonne rentrée à tous ceux qui reprennent le chemin du travail ou de l'école.

Mais que de beaux souvenirs à Bugeat pour le Comité des fêtes, et nous espérons qu'il en est autant pour vous.



**Tout d'abord le passage du Tour de France le mercredi 6 juillet 2016** à Bugeat et mise à l'honneur de la madeleine de Michèle TIXIER grâce au concours organisé par la Mairie en partenariat avec la madeleine St Michel.



**Le traditionnel bal gratuit du 13 juillet 2016.** Marcel Animation a dû s'installer au foyer rural en raison de la météo incertaine après consultation des commerçants concernés. Bal réussi malgré tout, une belle soirée où a régné bonne humeur, amusement, gaieté...

**Notre premier marché festif du jeudi 21 juillet 2016 :** organisé en partenariat avec la Mairie où nos invités pour vous, le Mime Malou et un château gonflable des Ephémères ont pu ravir petits et grands. Chacun a pu acheter son repas sur place et le Comité des fêtes vous l'a fait cuire. La soirée s'est achevée avec un feu d'artifice offert par la Mairie.



**Les samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 août, Bugeat était en fête** avec la fête foraine dès le vendredi soir jusqu'au mardi.



Le Samedi 13 août au plan d'eau à 8h15 de courageux pêcheurs, souvent très jeunes accompagnés de leurs parents ou grands parents ont participé au concours de pêche.

L'après midi au plan d'eau 40 équipes de doublettes se sont mesurées de manière acharnée mais très joyeuse dans le traditionnel concours de pétanque.



Le soir au foyer rural à partir de 22h jeunes et moins jeunes ont pu danser au bal double piste avec Patrice Fleury et ses musiciens à l'accordéon à l'intérieur et Sono Flash Paloma à l'extérieur pour une ambiance « Années 80, Dance Floor ».



Dimanche 14 août dès 14h30 Charlie Toon est arrivé avec son vélo triporteur et ses sculptures sur ballons en musique en attendant le défilé de chars fleuris prévu à 15h30. Miss Curvy 2016 (et Limousin 2015) a été coiffée par Chantal, notre coiffeuse bugeacoise que nous remercions ici vivement d'avoir ouvert gracieusement son salon pour notre Miss Curvy 2016.

*(Nous avons ici une pensée pour Amandine Delmas, Miss Curvy Auvergne 2014 qui, bien qu'elle se faisait une joie de se joindre à nous, n'a pas eu l'autorisation médicale de se déplacer en raison de son état. Nous lui souhaitons une bonne fin de grossesse et plein de bonnes choses pour l'arrivée de son bébé en fin d'année).*



Quelques 10 remorques ont défilé dans la rue principale de Bugeat précédées par Les Pockitones avec leur trompette et leur saxophone, elles mêmes précédées par les « vendeuses » de confettis. Sans oublier les danseuses de zumba ni les Diablasses de Fournols.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre pour que la fête soit réussie, tous les figurants sur les chars, tous les chauffeurs de tracteurs sans qui les chars n'auraient pas défilé, toutes les personnes qui nous ont prêté remorque, tracteur.... ainsi que la mairie qui nous a prêté aussi les tracteurs de la commune. Le tirage de la tombola a eu lieu dimanche soir en fin d'après midi sur la place de la mairie.

### Rallye de Bugeat

.49.

*On marque mon premier au football  
Mon deuxième est à la fin de "naja"  
Et mon tout est un village corzien*



Lundi 15 août, par un très bel après midi ensoleillé quelques courageux marcheurs sont venus participer au rallye pédestre sur le circuit dessiné par l'Office de Tourisme de Bugeat et le Centre Sportif Mimoun - Espace 1000 Sources et résoudre les énigmes ou charades tout au long du parcours.

Le soir dès 21h les lampions à leds ont illuminé les rues de Bugeat pour se rendre au plan d'eau où le très beau feu d'artifice (offert par la Mairie) et Vincent le cracheur de feu attendaient la foule. Puis les chars illuminés ont retraversé le village prenant au passage des spectateurs depuis le plan d'eau vers le centre bourg.



### Rallye de Bugeat 15/08/16



- 1 Rue de la Cinette
- 2 Gare
- 3 Mairie
- 4 Bas relief
- 5 Chêne de la Liberte
- 6 Eglise et Fontaine
- 7 Lavoir
- 8 Mimosinière
- 9 Maison des Brayères
- 10 Maison Jaune
- 11 Sculptures
- 12 Maison du Granite
- 13 Bois

Départ et Arrivée  
Place de la Mairie



Nous avons rencontré quelques dysfonctionnements liés à des problèmes techniques (CD non compatibles avec la sono, sonorisation du village non exploitable...). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments. Soyez assurés que nous allons tout mettre en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise.



**Jeudi 18 août : exposition des photos des vélos fleuris et marché festif** organisé en partenariat avec la Mairie place du Champ de Foire. Nous remercions tous les habitants de Bugeat et alentours pour leurs décorations de vélos fleuris. Nos invités : Ben à la guitare et les Ephémères et leurs structures pour les enfants et les moins grands : structure gonflable, jeu de sumos pour adulte. Chacun a pu se régaler après avoir fait ses courses auprès des commerçants présents sur la place, après avoir fait cuire sa viande par le Comité des fêtes.



**Samedi 03 septembre** : le Comité des fêtes a rejoint la formidable équipe du Comice agricole cantonal qui a eu lieu à Bugeat dans les prés en face de l'ancien cimetière.



Une belle journée, des visiteurs sympathiques et une ambiance de folie sous un soleil de plomb...



Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour que l'été soit réussi à Bugeat, tous les bénévoles qui n'ont craint ni le soleil ni la pluie du début d'été pour que les fêtes soient réussies, la Mairie pour son soutien, l'ensemble des commerçants pour leur participation... sans oublier tous les spectateurs bugeacois ou non, de passage ou en vacances... Merci à tous.



Nous vous donnons rendez vous le **8 octobre 2016** au foyer rural pour un repas dansant à 19h30 avec l'orchestre « Vive le Musette ».

Entrée + Menu à **15€** à partir de 10 ans (1 apéritif et 1 café compris, boissons non comprises, menu spécial enfants). Entrée du bal : 5€.

**BUGEAT** Comité des fêtes de Bugeat  
**8 octobre 2016**  
**19h30 au Foyer Rural**  
**REPAS DANSANT**

**ORCHESTRE Pascale & René**

04 73 91 96 30  
 06 32 73 59 27  
 Mr et Mme Picaut Le clos 63160 Montmorin

**Entrée +Menu 15€**

1 apéritif  
 Bouchée à la reine  
 Bourguignon et sa garniture  
 Assiette de fromage  
 Flagnarde aux pommes  
 Café

Vins non compris

**Enfant Entrée+Menu 6€**  
 (jusqu'à 10 ans)  
 Entrée  
 Steak Haché - frites  
 Flagnarde aux pommes  
 1 boisson

**21h Bal**  
**Entrée 5€**

Consommer avec modération.  
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
 Interdit aux femmes enceintes et aux mineurs.

**Réservations jusqu'au 4 Octobre 2016**  
 au 05.55.95.18.55 - au 05.55.95.00.94  
 ou au 06.16.51.84.87

L'assemblée générale annuelle du Comité des fêtes se tiendra exceptionnellement cette année le **7 novembre 2016 à 18h30** à la salle du conseil de la mairie afin de renouveler son bureau pour organiser au mieux les manifestations de 2017.

### COLLECTIF DES CARS

Le collectif « La Villa des Cars en fête » qui était sous l'égide de l'Office de Tourisme de la Com com Bugeat/Sornac, s'est constitué en association Loi 1901, portant la même dénomination. Un Conseil d'Administration et un bureau ont été constitués lors de l'AG constitutive du 19 juillet 2016.

Ouverte à tous, une première réunion d'information et d'échanges autour des projets à mettre en place ensemble, pour les deux années à venir a eu lieu le 21 septembre et sera suivie de plusieurs autres, tout au cours de l'année.

Contact : [ruinesdescars@gmail.com](mailto:ruinesdescars@gmail.com)

### LOISIRS ET SPORTS DE HAUTE CORREZE

Reprise des cours de gymnastique à Bugeat, le **16 septembre 2016 au Centre Sportif de 14h15 à 15h15.**

Pascale DOUNOT, éducatrice sportive, salariée de Profession Sport Limousin reprend ses activités pour l'association Loisirs et Sports de Haute-Corrèze.

Les cours sont ouverts à tous, on y entretient sa forme physique et sa bonne humeur.

Deux séances gratuites sont possibles. Venez nombreux.

### CLUB PHILATELIQUE et CARTOPHILE

Le Club philatélique cartophile de Bugeat (CPCB) a bien rempli sa saison 2016, à commencer par une exposition sur le thème de la Belgique pendant le Printemps de Haute Corrèze, suivie de représentations

- à Lestards : les maçons creusois, fête de Lestards, exposition pendant le salon de la peinture,
- à Meymac: salon des collectionneurs,
- à Clédats: pour la fête des Roses,
- à Treignac: stand sous la halle,

- à Bugeat: arrivée du train à vapeur et deux salons des collectionneurs avec deux expositions remarquables (affiches publicitaires de 1920 à 1950, et la magnifique collection des appareils photographiques de 1870 à aujourd'hui !...),  
 - à Chalvignac dans le Cantal: durant trois journées le CPCB a épaulé l'Amicale des compagnons du barrage de l'Aigle et a tenu un stand à l'occasion de la sortie du timbre du Maquis du barrage de l'Aigle.



Le CPCB, sous la plume de Josiane et Pierre Gandois, a édité deux livres : « Du cimetière à la place publique. La place de l'Église, à Bugeat. » prix 15 euros, et « Si les légendes des Cars m'étaient contées... » au prix de 10 euros, au bénéfice de l'association.

Le CPCB a inscrit quatre enfants de l'école de Bugeat au Concours National Jeunesse philatélique qui va se dérouler du 21 au 23 octobre 2016 à Toul, avec pour thème : "Reflot de progrès", et les collections philatéliques montées par ces jeunes enfants sont : « L'évolution architecturale de la préhistoire à nos jours » et « L'évolution de la navigation ».

Le CPCB vous invite à son assemblée générale qui se tiendra le dimanche 30 octobre à 10h00, à Bugeat. Photo jointe, prise lors des journées à Chalvignac: Vente en avant-première les 2, 3 et 4 septembre 2016, du timbre "Barrage de l'Aigle"

## FOYER CULTUREL

### Gymnastique de Maintien en Forme

A partir de mercredi 14 septembre  
 Au centre sportif

LE FOYER CULTUREL INTERCOMMUNAL  
 vous propose encore pour la rentrée 2016  
 de la **G.M.F. (Gymnastique de Maintien en Forme)**

À partir du **MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016**  
 Au Centre Sportif, Salle Visio,  
 tous les mercredis  
 2 cours d'1 heure vous seront proposés :

- 1 cours à 17h30
- 1 cours à 19h30

*Pour une bonne pratique de cette activité,  
 Merci d'amener de l'eau,  
 une serviette et /ou un tapis de sol  
 et des vêtements adéquats..*  
**UN CERTIFICAT MEDICAL vous sera demandé**

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Annie B. : 06 65 13 83 80

**... Et bien dansez maintenant**

**A BUGÉAT, TOUS LES LUNDIS,**  
 de 20h à 22h à l'ancienne école, aujourd'hui maison de santé, près de la station service.

**DANSE TRAD'**

Pour le plaisir de danser ensemble.  
 Ateliers animés par Anne-Marie BOULESTEIX  
 5€/la séance

Pour plus d'infos :  
 Anne-Marie FADDA : 06 70 70 77 29  
[annemariiefadda@gmail.com](mailto:annemariiefadda@gmail.com)

### Danse Trad'

De 20h à 22h à l'ancienne école, aujourd'hui maison de santé,  
 près de la station service  
 5 euros la séance  
 Ateliers animés par un professeur

Infos au 06 70 70 77 29

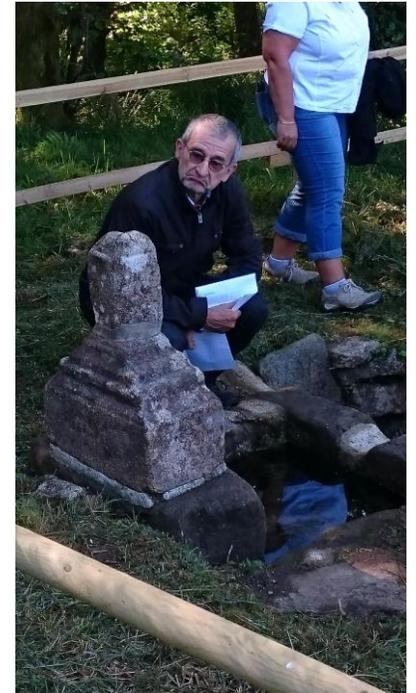
## LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT



L'accès à la Fontaine Saint Pardoux a été remis en état et les abords nettoyés, avec l'autorisation de la famille Gioux. Un panneau explicatif est en cours de réalisation, pour guider les promeneurs vers cette fontaine aux eaux autrefois réputées pour soigner les yeux. Saint Pardoux est le saint patron de Bugeat. La croix de Saint Pardoux se trouve Rue du Pont des Rochers, à l'embranchement avec la rue qui descend au moulin. La fontaine est 100 mètres plus loin sur la droite, le chemin d'accès part en face des dernières maisons. Les restes d'un lavoir où les femmes allaient laver le linge subsistent, et en contrebas un magnifique petit pont de pierre permet de traverser le ruisseau.

*Yves PEREL présente les travaux réalisés*

*Pierre Gandois se demande « mais cette eau, elle part d'où ? »*



Des informations sur la Fontaine Saint-Pardoux à Bugeat sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fontaine\\_Saint-Pardoux\\_à\\_Bugeat](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fontaine_Saint-Pardoux_à_Bugeat)

Et n'oubliez pas la **soirée contes prévue le lundi 31 octobre à 20h30** au Foyer rural de Bugeat !!

## DU BLEU DANS LE GRIS

« Le Bleu dans le Gris » ou Epicerie Sociale de Bugeat est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique affiliée à la Banque Alimentaire. Elle existe ici depuis 2013 et a pris de l'essor en un peu plus de 2 ans d'existence.

Ses locaux sont situés Maison Meyer et Parel, bâtiment prêté par la Mairie de Bugeat.

Animée par une équipe de bénévoles, elle a permis en 2015 de venir en aide à 51 foyers soit 149 personnes en fournissant bien sûr de la nourriture et produits d'hygiène à coût réduit, c'est-à-dire à 20% du prix de la mercuriale (moyenne des prix les plus bas du marché), mais aussi en donnant des vêtements, du linge, de la vaisselle, des objets utiles aux personnes dans le besoin.



Les bénéficiaires sont adressés à l'Association par les assistantes sociales.

Cette épicerie ne peut vivre que grâce aux dons que vous pouvez continuer à faire directement dans nos locaux ou lors de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire (dernier week-end de novembre). Elle vit aussi

grâce aux subventions allouées par le DDCSPP19, Monsieur le Sénateur Daniel Chasseing, le Conseil Départemental de la Corrèze, les communes de Bugeat, Gourdon-Murat, Lestards et Meymac et dons d'argent conséquents de nos partenaires : l'association « les Amis de Bugeat », la Caisse Régionale du Crédit Agricole (CRCA – agence de Bugeat), le Lions Club et le Rotary Club d'Ussel.

A ce titre un fourgon a pu être acheté grâce aux « Amis de Bugeat », au CRCA et au Rotary d'Ussel. Ce véhicule permet un acheminement hebdomadaire, bimensuel et mensuel des marchandises en provenance de la Banque Alimentaire de Brive. Le transport est assuré par les bénévoles de l'association.

Nous tenons d'ailleurs ici à remercier tous ces partenaires ainsi que toutes les personnes qui par leur présence, leur implication, leurs dons, contribuent au bon fonctionnement de cette Association. Rien n'est possible seul...

Nous sommes également réceptifs et même à la recherche de toute nouvelle idée permettant de récolter de l'alimentation et des produits d'hygiène. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Il est agréable de constater que dans une petite commune comme la nôtre, plusieurs associations (Secours Populaire, Téléthon...) sont capables de travailler pour alléger les difficultés de certains. « Le Bleu dans le gris » reste une goutte d'eau dans ce dispositif mais une goutte d'eau qui a

juste le mérite d'exister. Vous pouvez en devenir membre actif ou même partenaire grâce à une adhésion annuelle de 10 €.

Encore merci à tous et n'hésitez pas à nous contacter.



Coordonnées et horaires : épicerie sociale ouverte tous les mercredis de 14h à 18h.  
Téléphone : 06 87 95 25 94

---

## COIN DETENTE

---



Au collège:  
2 élèves se présentent au bureau du directeur. Celui-ci fait entrer le premier et lui demande:  
"comment t'appelles-tu et pourquoi es-tu là ?"  
Le gamin bredouille un truc et le dirlo comprend vaguement :  
« je m'appelle VALTEIXBAIN et le prof m'envoie parce que j'ai jeté du carton par la fenêtre du 2<sup>ème</sup> étage, monsieur »  
- « ce n'est pas très grave mais ne recommence pas, retourne dans ta classe »  
Il fait entrer le suivant qui boite et a des contusions et des bosses, et ses habits sont sales et déchirés. Il lui demande :  
"comment t'appelles-tu et pourquoi es-tu là ?"  
« je m'appelle Ducarton monsieur"...

Comment peut-on faire entrer 4 éléphants dans une 2 CV ?  
-> On en met 2 devant, et 2 derrière !

Comment peut-on faire entrer 4 girafes dans la 2 CV ?  
-> On ne peut pas, il y a déjà les éléphants...!

Maman nuage dit à son petit nuage:  
"-d'où viens-tu ? je ne te voyais plus."  
- je me suis arrêté, j'avais envie de faire pluie-pluie."

N'oubliez pas d'informer l'Office de Tourisme de vos événements si vous voulez qu'ils figurent ici et sur leur site.

**Bonnefond - Bugeat - Gourdon-Murat - Grandsaigne - Lestards - Pérols sur Vézère - Pradines - Saint-Merd-Les-Oussines - Tarnac - Toy-Viam - Viam**

## OCTOBRE

### **08 LOTO à LESTARDS à 20h30**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

### **08 REPAS DANSANT à BUGEAT au Foyer Rural à 19h30, bal à 21h**

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 95 18 55- 05 55 95 00 94 - 06 16 51 84 87

### **11 SORTIE EN HAUTE-VIENNE "Journée artisanale" Départ de Bugeat à 9h30**

Organisé par le Pays Vert du Plateau de Millevaches

☎ : 05 55 95 25 12

### **15 RENCONTRE TAROT à LESTARDS à 20h00** Salle des fêtes

Association en cours de création

☎ : 06 46 22 13 86/06 22 33 51 21

### **15/16 RANDONNEE SURPRISE**

Organisé par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46



### **22 LOTO au foyer rural de BUGEAT 20h30**

Organisé par l'association MAS (Montagne Accueil Solidarité)

☎ : 06 77 70 70 29

### **28 REPAS D'AUTOMNE SUIVI D'UN BAL à BONNEFOND**

Organisé par le Bonnefond Animation

☎ : 05 55 95 44 56 / 05 55 95 43 29

### **29 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30**

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

### **29 REPAS SURPRISE à SAINT-MERD-LES-OUSSINES à 20h00**

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 95 41 01



### **31 SOIREE Contes à BUGEAT au Foyer Rural à 20h30**

Organisé par les Amis du Pays de Bugeat

☎ : 06 70 70 77 29

## NOVEMBRE

### **05 SOIREE MOULES FRITES à GOURDON-MURAT à 20h30**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

### **07 CONCOURS DE BELOTE à TARNAC**

Organisé par le Pays Vert du Plateau de Millevaches

☎ : 05 55 95 25 12

### **12 RENCONTRE TAROT à LESTARDS à 20h00**

Salle des fêtes

Association en cours de création

☎ : 06 46 22 13 86/06 22 33 51 21

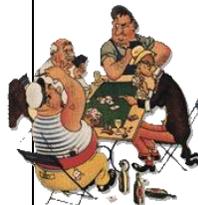
### **12/13 RANDONNEE en DORDOGNE**

Organisé par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46

### **19 SOIREE POT-AU-FEU à GRANSAINNE à 20h30**

Organisé par le Comité des Fêtes



☎ : 05 55 94 00 60

### **19 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS "Chez Monique" à 20h30**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

### **20 LOTO à BONNEFOND à 14h00 à la salle des fêtes**

Organisé par le Foyer d'activité rural de Bonnefond

☎ : 06 08 13 73 59 / 06 51 12 78 67

### **26 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30**

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

## DECEMBRE

### **03/04 TELETHON** (Programme à déterminer)

### **04 MARCHE DE NOEL à LESTARDS**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

### **10 RENCONTRE TAROT à LESTARDS à 20h00**

Salle des fêtes

Association en cours de création

☎ : 06 46 22 13 86/06 22 33 51 21

### **17 ARBRE DE NOËL à LESTARDS à 16h00**

Organisé par le Comité des Fêtes et la Mairie

☎ : 05 55 94 01 82

### **18 MARCHE DE NOEL à BUGEAT au Foyer Rural**

Organisé par l'office de tourisme

☎ : 05 55 95 18 68

### **30 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS à 20h30**

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

### **31 REVEILLON DU JOUR DE L'AN à GOURDON-MURAT**

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Services

#### Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 *Point multimedia, wifi, photocopies*

Site : <http://www.bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34 Email [mairie@bugeat.fr](mailto:mairie@bugeat.fr)

#### Office de tourisme *Point multimedia, photocopies*

Septembre à Juin : le lundi de 14h-17h, du mardi au vendredi de 9h-12h00/14h-17h, le samedi de 9h-12h.

Juillet et Août : du lundi au samedi de 9h-12h00/15h30-18h30, dimanche de 10h-12h

<http://www.bugeat-sornac.fr/> 05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72

[officedetourismebugeat@orange.fr](mailto:officedetourismebugeat@orange.fr)

#### La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h Tel : 05 55 95 50 00

#### Gare SNCF

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

Horaires également disponibles à l'office de tourisme

#### Trésor public : 05.55.95.50.39

8h30/12h30 du lundi au vendredi

#### Conseil Régional du limousin

Site : <http://www.regionlimousin.fr/> Tel : 05.55.45.19.00

### Santé et social

#### **MEDECINS:**

Docteur BUCHON : **05.55.95.55.09**

Docteur NOUAILLES : **05.55.95.52.78**

#### **VÉTÉRINAIRE :**

Docteur DIRSON : **05.55.95.50.50**

#### **MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65**

#### **PHARMACIE : Monsieur Antoine PRIOUX : 05.55.95.50.14**

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h30. Plus le samedi de 14h30 à 19h les jours de garde et en période estivale

**INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07** (Mutualité Sociale Agricole) 25 rue de la République(maison de santé)

Permanence lundi au vendredi de 15h30 à 16h30 sauf fériés

#### **CHIRURGIEN DENTISTE :**

Madame BASSET: **05.55.95.41.42**

### Sécurité

**GENDARMERIE : 17 Tel : 05 55 94 60 01**

#### Conseil Général de la Corrèze

Site : <http://www.cg19.fr> Tel : 05 55 93 70 00

#### Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com> Tel : 05 55 95 18 29

#### SIRTOM de Treignac

Tel : 05-19-67-01-02

courriel : [sirtom-de-treignac@orange.fr](mailto:sirtom-de-treignac@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi :9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi :9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

#### Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT 05.55.95.50.34

Mardi 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi matin de 9h à 12h

#### 3 Points d'apport volontaire pour le tri sélectif

rue de la Ganette, rue de Millevaches, près de l'école

#### CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h / 13h30-18h

Jeudi 8h30-12h / 15h-18h Samedi 9h-12h30

#### Foires :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois

**KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur BOINET : 05.55.95.45.21**

**SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : Madame CLEMENT**

**05.55.95.54.81 à BUGEAT** le mardi de 9H30 à 11H

Rue de l'étang des saules

**05.55.95.26.70 à MEYMAC**

**PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40**

**INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE**

Rue de l'étang des saules

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

**05 55 72 36 58 fax 05 55 46 11 97**

Email [pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr](mailto:pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr)

**TAXI/AMBULANCE :**

Maison REGAUDIE : **05.55.95.54.29**